



**PROCÈS-VERBAL DE
L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE
DE SES
DU JEUDI 6 AVRIL 2017**

**SES, Société Anonyme
R.C. Luxembourg B 81.267
Château de Betzdorf
L-6815 Betzdorf**

Bureau: M. François TESCH, Vice-Président
M. Pierre MARGUE, Secrétaire
Mme Anne REULAND, Scrutateur
Mme Béatrice RIGUIDEL Scrutateur

Procès-Verbal

de l'Assemblée Générale Annuelle de SES convoquée le jeudi 6 avril 2017 à 10 heures 30 au Château de Betzdorf.

La séance est ouverte à 10 heures 35 par Monsieur François Tesch, Vice-Président du Conseil d'Administration: Monsieur Tesch excuse l'absence de Monsieur Romain Bausch, Président du Conseil d'Administration et souhaite la bienvenue à tous les participants à cette Assemblée Générale Annuelle.

Le Vice-Président informe l'Assemblée que, comme tous les ans, il y a une traduction simultanée des interventions du français vers l'anglais, respectivement en sens inverse. Il explique que les détenteurs de FDRs sont représentés par la Banque et Caisse d'Epargne de l'Etat en tant que Fiduciaire. Ces détenteurs ont pu donner des instructions de vote au Fiduciaire et le Vice-Président se réjouit du nombre croissant d'instructions ainsi données à la Banque et Caisse d'Epargne de l'Etat par les détenteurs de FDRs. Les votes exprimés en assemblée le seront de manière électronique, chaque actionnaire ayant reçu un boîtier avec un nombre de voix correspondant au nombre d'actions détenues.

Un dossier incluant les documents de référence pour l'Assemblée a été envoyé avec la lettre de convocation le 2 mars 2017 à tous les actionnaires de la catégorie A et B. Les documents ont aussi pu être consultés auprès du Fiduciaire, respectivement auprès des deux 'Listing Agents' que sont la BGL BNP Paribas, respectivement la Société Générale à Nantes, qui sert de point de contact aux détenteurs français de FDRs. L'annonce de la convocation de l'assemblée annuelle s'est faite en date du 3 mars 2017 au Luxemburger Wort, au Financial Times et dans Les Echos. Le même jour, les documents relatifs à l'assemblée ont été publiés sur le site internet de la société : www.ses.com et sur le site de la BCEE: www.bcee.com.

Le Vice-Président informe l'Assemblée qu'il est prévu de convoquer les actionnaires à une assemblée générale extraordinaire pour le 28 septembre 2017 afin de mettre les statuts en conformité avec la loi sur les sociétés commerciales du 15 août 1915 telle que cette loi vient d'être modifiée par la loi du 15 août 2016.

Le Directeur Général et Président du Comité Exécutif, Monsieur Karim Michel Sabbagh, le Directeur Financier Pdraig McCarthy et le Secrétaire du Conseil, Monsieur Pierre Margue sont assis avec le Vice-Président sur le podium.

Les autres membres du Comité Exécutif de SES, Monsieur Ferdinand Kayser, Directeur Commercial, Monsieur Martin Halliwell, Directeur Technique, Monsieur Christophe De Hauwer, Directeur du Développement, Monsieur Steve Collar, Directeur Général de O3b, Madame, Evie Roos, Directrice des Ressources Humaines, et Monsieur John Purvis, Directeur Juridique, sont assis dans la salle.

Le Vice-Président expose et l'Assemblée constate que:

- I. La présente Assemblée a pour ordre du jour:
 1. Liste de présences, quorum et adoption de l'ordre du jour
 2. Désignation d'un secrétaire et de deux scrutateurs
 3. Présentation par le Président du Conseil d'Administration du rapport de gestion du Conseil pour l'année 2016
 4. Présentation des principaux développements de la société pendant l'année 2016 et perspectives
 5. Présentation des résultats financiers pour l'exercice 2016
 6. Présentation du rapport du réviseur d'entreprises
 7. Approbation du bilan au 31 décembre 2016 et du compte de profits et pertes pour l'exercice 2016
 8. Décision sur l'affectation du résultat net de l'exercice 2016 et transferts entre comptes de réserves
 9. Décharge à donner aux administrateurs
 10. Election statutaire du réviseur d'entreprises pour l'année 2017 et fixation de sa rémunération
 11. Résolution permettant à la société l'acquisition de ses propres FDRs et/ou actions de la catégorie A ou B
 12. Nomination de six membres du Conseil d'Administration pour une durée de trois ans
 13. Fixation de la rémunération des membres du Conseil d'Administration
 14. Approbation des principes relatifs aux plans d'acquisition d'actions conditionnelles (y inclus les options)
 15. Divers

- II. Conformément aux dispositions légales, les actionnaires ont été convoqués par le Président du Conseil d'Administration par lettre recommandée en date du 2 mars 2017.

- III. Les actionnaires présents ou représentés et le nombre d'actions qu'ils détiennent sont indiqués sur une liste de présence laquelle, après avoir été signée par les actionnaires présents, les mandataires des actionnaires représentés et les membres du Bureau restera annexée en copie à l'original du présent procès-verbal.

Resteront également annexées à l'original des présentes les procurations des actionnaires représentés après avoir été paraphées ne varietur par les membres du Bureau.

- IV. Lors de l'ouverture de la séance, il résulte de cette liste de présence que sur les 383.457.600 actions de la catégorie A et les 191.728.800 actions de la catégorie B représentant l'intégralité du capital social, 376.899.677 actions de la catégorie A et la totalité des actions de la catégorie B sont présentes ou représentées. Les 6.189.148 FDRs détenus par SES ne sont pas inclus dans le calcul du quorum et ne participeront pas au vote.

- V. L'Assemblée est par conséquent régulièrement constituée pour délibérer valablement sur les points portés à l'ordre du jour.

* * *

BR
R A

1. Liste de présences, quorum et adoption de l'ordre du jour

Les actionnaires prennent acte que plus de la moitié des actions de la catégorie A et toutes les actions de la catégorie B sont représentées, de sorte que conformément à l'article 24 des statuts, l'Assemblée peut valablement délibérer. L'ordre du jour reproduit sur la lettre de convocation du Président du Conseil d'Administration envoyée aux actionnaires le 2 mars 2017 est adopté à l'unanimité. La lettre de convocation a été accompagnée de l'ensemble de la documentation de référence y inclus les projets des résolutions soumises aux actionnaires.

2. Désignation d'un secrétaire et de deux scrutateurs

Le Vice-Président désigne Monsieur Pierre Margue comme secrétaire. Sur proposition du Vice-Président, l'Assemblée choisit Madame Anne Reuland et Madame Béatrice Riguidel comme scrutateurs. Le Vice-Président invite les deux scrutateurs à rejoindre le podium.

3. Présentation par le Président du rapport d'activités du Conseil d'Administration pour l'année 2016

Conformément à l'article 30 des statuts, et en l'absence du président du Conseil d'Administration, le Vice-Président présente le rapport d'activités du Conseil d'Administration dans lequel les activités et l'évolution de la société pendant l'année 2016 sont résumées. Ce rapport qui a été élaboré suivant les prescriptions de l'article 68 de la loi du 19 décembre 2002 sur le registre de commerce et des sociétés telle qu'elle a été modifiée a été envoyé aux actionnaires le 2 mars 2017. Il a été intégré dans le rapport annuel de la société.

L'année a été marquée par l'acquisition de O3b et celle de RR Media suivie de la création de MX1, issue de la fusion avec SES Platform Services. Le lancement du satellite SES-9 et la poursuite de nos activités en haute définition et ultra haute définition ont aussi été d'importants leviers de croissance. Le Conseil d'Administration a aussi décidé de poursuivre les investissements dans des satellites à haut débit en passant commande pour SES-17. Ce satellite s'ajoute aux autres satellites à haut débit déjà commandés que sont SES-12, SES-14 et SES-15.

Le Vice-Président explique que dans son intervention, il va aussi répondre aux questions écrites soumises par l'association luxembourgeoise des investisseurs privés, Investas, respectivement qu'il va demander au Directeur Financier de répondre à la troisième question posée par Investas.

Le Vice-Président donne les précisions suivantes :

Dans le cadre des discussions au Conseil d'Administration sur l'acquisition de O3b, quatre administrateurs liés à des actionnaires de O3b ont à chaque fois quitté la salle et n'ont pas participé à la discussion, ni au vote décidant de la prise de contrôle complète de O3b, ni ont eu la documentation. Par ailleurs au courant de 2016, Madame Katrin Wehr-Seiter a été nommée au Conseil d'Administration de Sky, un client important de SES. La société lui a notifié que compte tenu d'un éventuel conflit d'intérêt, elle ne recevrait plus d'informations sur le marché Pay-TV européen, ni sur la société HD+ qui fait partie du groupe. Lors de ces discussions, elle sera invitée à quitter la salle.

En ce qui concerne la deuxième question soulevée par Investas et qui a trait à l'évolution du cours de bourse, le Vice-Président explique que le cours boursier des opérateurs de satellite a été affecté en 2016 par un sentiment général plus mitigé notamment par rapport aux perspectives de croissance pour l'industrie satellitaire et la concurrence des nouvelles

technologies de transmission.

Ces sentiments ont aussi affecté le cours de bourse de SES qui a aussi baissé suite à l'augmentation de capital de 11.6% de nouvelles actions en mai 2016. Cette augmentation était nécessaire afin de financer l'acquisition de O3b et de RR Media.

Par rapport à ses concurrents le cours de bourse de SES a mieux évolué ces derniers mois, reflétant particulièrement une vue plus positive des analystes par rapport aux facteurs de différenciation de la stratégie poursuivie par SES.

Le marché reconnaît entretemps aussi que le Management de SES doit exécuter la stratégie de croissance adoptée par le Conseil d'Administration. Avec l'exécution de cette stratégie, la valorisation de la société devra évoluer positivement au cours de l'année à venir.

Le Vice-Président exprime, au nom du Conseil d'Administration, et en son nom personnel ses remerciements aux membres du Comité Exécutif ainsi qu'à l'ensemble du personnel du groupe pour leur professionnalisme, leur persévérance et leur détermination à travailler pour le bien de SES. Cette reconnaissance s'adresse en particulier à tous ceux et toutes celles, qui ont contribué de manière efficace à mettre en œuvre la politique de la société pendant cette année particulièrement bien remplie, tout en créant les conditions pour un développement favorable de la société pour les années à venir dans un contexte qui restera difficile.

L'Assemblée prend acte du rapport d'activités du Conseil d'Administration.

4. Présentation des principaux développements de la société pendant l'année 2016 et perspectives

Le Directeur Général, Président du Comité Exécutif décrit les principaux développements de la société pendant l'année 2016 et les perspectives.

Il explique que l'année dernière était une année productive à plus d'un titre. L'accélération de la stratégie a mené à une augmentation du chiffre d'affaires de 2.7%, malgré une baisse des revenus dans les segments Entreprise et Gouvernement. La valeur des contrats commerciaux signés (backlog) a augmenté de 10% atteignant EUR 8.1 milliards.

Dans le segment Vidéo, l'accélération des transmissions HD vers UHD s'est poursuivie. L'acquisition de RR Media permet à SES d'étendre ses capacités à travers la chaîne des valeurs. L'objectif est d'offrir aux spectateurs la meilleure expérience visuelle possible quel que soit l'appareil utilisé et indépendamment du lieu où il se trouve.

Dans le segment Entreprise la société a comme objectif d'offrir des services flexibles et évolutifs que ce soit en GEO ou en MEO HTS.

Le segment Mobilité a connu en 2016 une forte croissance, SES ayant réussi à signer des contrats à long terme avec la plupart des grands fournisseurs de services aux compagnies aériennes.

Dans le segment Gouvernement, SES continue à étendre le nombre de ses clients au-delà des services offerts au gouvernement américain auquel la société offre des services de plus en plus différenciés.

Les investissements dans des satellites en construction et qui seront lancés d'ici 2020

19
BR

permettront à moyen terme de générer EUR 750 millions de revenus annuels, équivalent à 35% des revenus de 2016. SES-17 qui sera lancé vers fin 2020 contribuera EUR 100 millions supplémentaires de revenus annuels.

La société s'est donnée comme triple objectif de : (i) revenir à une croissance soutenue et profitable ; (ii) développer des compétences différenciées dans chacun des quatre segments ; et (iii) continuer à appliquer l'allocation de ses investissements de manière cohérente tout en tenant compte du dividende qui sera payé annuellement aux actionnaires.

L'Assemblée prend acte du rapport donné par le Directeur Général, Président du Comité Exécutif.

5. Présentation des résultats financiers pour l'exercice 2016

Le Directeur Financier, Membre du Comité Exécutif explique et commente les résultats financiers de l'année 2016.

Il confirme que: (i) les revenus de la société tels que publiés sont en augmentation de 2,7% ; (ii) à périmètre et taux de change constants les revenus et EBITDA ont baissé de 2,7% respectivement 3,5% ; (iii) la marge d'EBITDA à périmètre constant est de 73,7% ; (iv) le résultat opérationnel de EUR 1.315,5 EUR millions, en augmentation de 47,1, s'explique partiellement par une plus-value de cession sur la participation minoritaire d'O3b suivant l'acquisition des actions O3b restantes de 495,2 EUR millions; (v) les dépréciations à périmètre et taux constants sont en baisse de 4,5% et (vi) le refinancement complet de la dette d'O3b générera EUR 60 millions de synergies financières annuelles dès 2017.

La durée moyenne des contrats commerciaux reste proche de huit ans. Le ratio du cash-flow disponible sur le chiffre d'affaires reste robuste.

En ce qui concerne les prévisions financières la société est bien positionnée pour délivrer une croissance durable du chiffre d'affaires. La marge d'EBITDA, généralement stable pour 2017/2018 doit s'améliorer sur le moyen terme. Il est prévu que le ratio sur les capitaux investis dépasse à nouveau 10% à moyen terme.

Par ailleurs, le Directeur Financier informe l'Assemblée de l'impact d'O3b sur les comptes de SES en 2016, confirmant que de manière générale, O3b a atteint ses objectifs en 2016, générant des revenus de USD 100 millions. La société a été EBITDA positive depuis mai 2016. 65% des clients d'O3b ont augmenté leurs besoins en capacité par rapport aux contrats initiaux.

L'Assemblée prend acte du rapport donné par le Directeur Financier.

Le Vice-Président invite l'Assemblée à poser des questions sur les deux rapports des points 4 et 5 de l'agenda. Ainsi le Directeur Général : (i) reconfirme que la société va continuer à poursuivre une politique de dividende progressive, le pourcentage de l'augmentation étant revu annuellement ; (ii) indique que s'il y a bien une concurrence des services « over-the-top », la transmission par satellite reste très importante pour les clients de SES qui en général signent des contrats longue durée, et (iii) le lancement réussi d'une fusée SpaceX partiellement réutilisée devrait avoir un impact positif sur le nombre de lanceurs disponibles.

6. Présentation du rapport du réviseur d'entreprises

Conformément à l'article 29 des statuts, le rapport du réviseur d'entreprises PricewaterhouseCoopers, a été envoyé aux actionnaires avec la lettre d'invitation.

BR

PricewaterhouseCoopers déclare dans son rapport avoir examiné les comptes annuels et les comptes consolidés qui présentent sincèrement le patrimoine et la situation financière de la société. Monsieur Gilles Vanderweyen donne lecture du rapport du réviseur d'entreprises. L'Assemblée prend acte du rapport du réviseur externe en conformité avec l'article 30 des statuts.

7. Approbation du bilan au 31 décembre 2016 et du compte des profits et pertes pour l'exercice 2016

Le Vice-Président déclare que les bilans et les comptes de profits et pertes consolidés et de SES S.A. ont été envoyés aux actionnaires avec la lettre de convocation. Un résumé de ces documents est affiché permettant aux actionnaires d'avoir les chiffres de référence visualisés pour le vote d'approbation des comptes de l'exercice 2016.

Le Vice-Président informe l'Assemblée que toutes les résolutions soumises au vote des actionnaires ont été approuvées par le Conseil d'Administration dans sa réunion du 23 février 2017.

Avec 568.433.380 voix, contre 195.091 et 6 abstentions, l'Assemblée approuve le bilan et le compte de profits et pertes consolidé et le bilan et le compte de profits et pertes de la société SES S.A. arrêtés au 31 décembre 2016.

8. Décision sur l'affectation du résultat net de l'exercice 2016 et transfert entre comptes de réserve

Le Vice-Président invite l'Assemblée à se référer au tableau inclus sous le point 8 de l'ordre du jour qui servira de référence pour la détermination de l'affectation du résultat net de l'exercice 2016 ainsi que pour la détermination des transferts entre comptes de réserve figurant au point suivant de l'ordre du jour.

Il est proposé d'approuver l'affectation du résultat net de 111.456.996 EUR comme indiqué au tableau récapitulatif aux points 1 à 5. Il en résulte le paiement d'un dividende brut de 1,34 EUR par action de la catégorie A, respectivement de 0,536 EUR par action de la catégorie B correspondant à un montant total de 616.599.820,80 EUR. De ce fait, le dividende total progressera de 15% par rapport au dividende voté à l'occasion de l'Assemblée de l'année dernière.

Il est proposé à l'Assemblée d'approuver le transfert entre comptes de réserves comme indiqué aux points A à D dans le document envoyé aux actionnaires et qui est affiché à l'écran et notamment de : (i) transférer la somme de 5.572.850 EUR à la réserve légale pour porter celle-ci à 69.997.850 EUR ; et (ii) de réduire les autres réserves de la somme de 510.715.674,80 EUR.

Avec 568.628.476 voix contre 0 et 1 abstention, l'Assemblée approuve l'affectation proposée du résultat net de l'exercice 2016.

BR
R

9. Décharge à donner aux administrateurs

En conformité avec l'article 74 de la loi luxembourgeoise sur les sociétés commerciales et avec l'article 27 des statuts, l'Assemblée décide de donner décharge aux administrateurs avec 568.460.193 voix contre 52.103 et 116.181 abstentions.

10. Election statutaire du réviseur d'entreprises pour l'année 2017 et fixation de sa rémunération

L'Assemblée décide avec 567.336.145 voix contre 1.284.760 et 7.572 abstentions de conférer à PricewaterhouseCoopers le mandat de réviseur d'entreprises pour l'exercice 2017 et de fixer la rémunération du réviseur d'entreprises aux notes de frais et honoraires à établir par ce dernier, l'Assemblée ayant noté que le Comité d'Audit a approuvé à cet effet un budget des frais et honoraires pour le réviseur d'entreprises de 1.902.311 EUR pour l'année 2017.

11. Résolution permettant à la société l'acquisition de ses propres FDR et/ou actions de la catégorie A ou B

Il est proposé à l'Assemblée d'adopter une résolution permettant à la société d'acquérir jusqu'à 18,5 millions de ses propres actions A ou FDRs, et jusqu'à 9,25 millions d'actions de la catégorie B dans le respect de la législation luxembourgeoise. La résolution prévoit les conditions de base suivantes :

La limite minimale pour l'acquisition d'une action A ou d'un FDR est de 15 EUR, et le maximum proposé est de 35 EUR par action, étant entendu que les actions B seraient rachetées le cas échéant à un prix équivalent à 40% du prix des actions A, c'est – à-dire que le minimum est de 6 EUR et le maximum de 14 EUR. Comme tous les ans, la société veut se donner les moyens pour disposer des titres nécessaires pour satisfaire à ses obligations liées aux plans d'intéressement au profit de son personnel.

L'Assemblée décide d'approuver la résolution soumise au vote avec 568.228.981 voix contre 313.314 et 86.182 abstentions.

12. Nomination de six administrateurs pour une durée de trois ans

Le Vice-Président explique que les actionnaires sont invités à élire 4 administrateurs représentant les actionnaires de la catégorie A et 2 administrateurs représentant les actionnaires de la catégorie B pour une durée de trois ans, étant entendu que l'actionnaire de la catégorie B que Madame Toussing représentait au Conseil n'a pas encore proposé de candidat pour la remplacer. Il est prévu qu'une proposition soit soumise au Conseil d'administration du 27 juillet 2017 afin que les actionnaires puissent procéder au remplacement de Madame Toussing à l'occasion de l'assemblée générale extraordinaire prévue pour fin septembre, en premier lieu pour modifier les statuts de la société.

Les six candidats proposés par le Comité de Nomination en vertu de l'article 9 des statuts sont pour un mandat de trois ans sont : Marc Beuls, Marcus Bicknell, Ramu Potarazu et Kaj-Erik Relander pour les actionnaires de la catégorie A et Anne-Catherine Ries et Jean-Paul Zens pour les actionnaires de la catégorie B. Les notices biographiques des candidats proposés ont été envoyées aux actionnaires avec la lettre d'invitation.

Si l'Assemblée élit les six candidats proposés, le Conseil d'Administration sera composé de quatre femmes et de 13 hommes et comportera sept administrateurs indépendants et dix administrateurs non-indépendants. Le Vice-Président invite les six candidats à se présenter

à l'Assemblée.

Avec 568.434.726 voix contre 181.400 et 12.351 abstentions, l'Assemblée élit Monsieur Marc Beuls pour un mandat de trois ans.

Avec 567.422.085 voix contre 1.157.891 et 48.501 abstentions, l'Assemblée élit Monsieur Marcus Bicknell pour un mandat de trois ans.

Avec 567.635.721 voix contre 977.302 et 15.454 abstentions, l'Assemblée élit Monsieur Ramu Potarazu pour un mandat de trois ans.

Avec 567.419.727 voix contre 1.107.109 et 101.641 abstentions, l'Assemblée élit Monsieur Kaj-Erik Relander pour un mandat de trois ans.

Avec 559.758.424 voix contre 8.859.590 et 10.463 abstentions, l'Assemblée élit Madame Anne-Catherine Ries pour un mandat de trois ans.

Avec 551.355.455 voix contre 17.263.670 et 9.352 abstentions, l'Assemblée élit Monsieur Jean-Paul Zens pour un mandat de trois ans.

13. Fixation de la rémunération des membres du Conseil d'Administration

Le Vice-Président se réfère à la proposition du Conseil d'Administration sur la fixation de la rémunération des membres du Conseil, telle qu'elle a été envoyée aux actionnaires avec la lettre d'invitation. Il explique que la rémunération proposée reste identique par rapport à celle approuvée l'année dernière

Avec 567.670.333 voix contre 951.122 et 7.022 abstentions, l'Assemblée approuve la proposition soumise par le Conseil d'Administration.

14. Approbation des principes relatifs aux plans d'acquisition d'actions conditionnelles (y inclus les options)

Le Vice-Président explique que les actionnaires sont invités à approuver les principes relatifs aux plans d'acquisition d'actions conditionnelles (y compris les options). Le Vice-Président précise que la société a introduit entre 2000 et 2005 plusieurs plans (STAR Plan, EICP Plan et LTI Plan), à chaque fois sur recommandation du Comité de Rémunération qui s'est fait assister par des experts externes. Tous ces plans étaient réservés aux seuls employés. Les membres du Conseil d'Administration n'ont jamais bénéficié d'options ni d'actions gratuites.

Ces trois plans viendront à échéance le 31 décembre 2017. Ils seront remplacés, après approbation de l'Assemblée, par deux plans similaires dans les grands principes aux plans venant à échéance.

Le Vice-Président souligne par ailleurs que les nouveaux plans ne vont pas diluer les actionnaires existants, les options étant convertibles en actions existantes. De même les actions gratuites attribuées au personnel auront été rachetées auparavant par la société en bourse.

Avec 482.139.470 voix contre 86.484.656 et 4.351 abstentions, l'Assemblée approuve la proposition soumise par le Conseil d'Administration.

15. Divers

Plus aucun sujet n'étant abordé sous ce point, le Vice-Président clôture l'Assemblée à 12 heures 25.

* * *

Procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 6 avril 2017, signé conformément à l'article 26 des statuts de la société par le Bureau de l'Assemblée:



François TESCH
Vice-Président



Pierre MARGUE
Secrétaire



Anne REULAND
Scrutateur



Béatrice RIGUIDEL
Scrutateur